

collectés, le Gouvernement considère qu'il est suffisant de dire que l'augmentation de \$1,400,000 en 1876 sur 1873 dans le coût de collection, a été pourvue par la législation du Gouvernement précédent; la véritable raison étant que chaque voie par laquelle on procède aux collections est remplie de situations et emplois créés en récompense du mérite déployé à supporter une administration pure. Quant aux "ton" plus élevé et la "déférence aux désirs bien compris du peuple dont on a "soufflé tant de promesses à l'oreille" de la part du parti de Réforme lorsqu'il était dans l'opposition, combien il a déçu nos espérances peut être prouvé par le compte-rendu de la dernière session, dans laquelle le Gouvernement a déployé tous les vices d'attaques personnelles et de discours vitupératifs, et a développé chaque forme d'obstruction arbitraire aux demandes justes et raisonnables. Mais le principal et plus clair point sur lequel on fait appel à votre décision est cette question: Est-il dans le pouvoir du Parlement de venir en aide par législation aux intérêts industriels du pays? Je maintiens qu'il possède ce pouvoir et j'ose dire que les représentants d'aucun peuple au monde excepté ceux du nôtre ont pu nier ce fait: et pour décider cela il n'est pas nécessaire d'aller chercher les preuves au Manitoba ni dans les Départements à Ottawa; la preuve se trouve dans ce que vous avez vous mêmes remarqué et dans votre trop amère expérience.

Pendant quelque temps après l'arrivée au pouvoir du présent Gouvernement, il existait au large une croyance que la logique des événements l'amènerait à changer ses tendances vers le libre échange; et cela à un tel point que les représentants furent élus (notamment dans la Cité de Montréal) sur la représentation distincte, que le Gouvernement serait préparé à reconsidérer cette théorie. Cette opinion a complètement disparu aujourd'hui; cette illusion s'est évanouie lors de l'arrivée au pouvoir du Ministre de l'intérieur. "La mouche sur la roue," est la simple métaphore par laquelle le nouveau dominateur illustre votre attitude dans son opinion dûment exprimée. Et à présent, en face d'un déficit pour les deux années passées, de \$3,361,000, le Ministre des Finances après une description éloquente du "terrain sans limites ouvert" à l'entreprise de notre population agricole et dont il y a de nombreux signes "encourageants, et dont elle est de bon cœur préparée à se prévaloir," laisse le déficit à être comblé par les fruits de ces signes encourageants, ou par le temps, ou par la chance, ou n'importe qui voudra, parce que "le point d'issue" qui est sur le point d'être présenté au pays, s'il venait à être décidé contre "nous, causerait un changement tellement grand et radical dans le système "fiscal entier, et notre mode de collecter les revenus, que je désire que l'on "entende la voix du peuple sur cette question." (Voyez le discours sur le Budget, Février 1878.)

Le Ministre est venu aussi à reconnaître que quoiqu'aucune politique fiscale à nous propre puisse nous aider:

"Il est impossible pour nous, une petite nation d'environ 4,000,000 d'âmes, presque sur toute notre frontière en contact direct avec la nation Américaine que nous ne soyons sérieusement affectés par la politique fiscale qu'elle a résolu de suivre."

Plus loin il tire des conclusions assez originales:

"Je veux dire que non seulement je ne vois pas dans leur politique une raison de les imiter, mais eux-mêmes commencent, je le crois, à admettre qu'ils ont commis une grave et sérieuse erreur, et qu'il y a une forte disposition de revenir sur l'erreur qu'ils ont commise et qu'ils sont convaincus en autant que le Canada est concerné, que leur politique n'a fait que nous pousser à chercher d'autres marchés, et leur a enlevé le profits d'entremetteurs dont ils auraient autrement joui."